Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 26 (1918)

Heft: 10

Rubrik: Société militaire sanitaire suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société militaire sanitaire suisse

Assemblée des délégués et concours généraux à Zurich, les 25 et 26 mai

Ayant été surchargé de travail, le soussigné n'a pu dégager plus tôt sa parole concernant le compte-rendu ci-après; vu le manque de papier il s'est appliqué à être bref.

L'assemblée des délégués de cette année a eu lieu le samedi soir déjà, parce que la matinée du dimanche était réservée aux concours. On se réunit à la Rehalp, une colline agréable au sud-est de la ville. Après un souper frugal, le capitaine Gysin, président central, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée. Parmi les officiers on remarquait le colonel Bohny et le lieut.-colonel Riggenbach, arbitre en chef pour les concours. L'appel constata la présence de 29 délégués qui représentaient 21 sections. Le président désigna comme progrès remarquable l'institution de concours généraux qui pour la première fois devaient avoir lieu le lendemain. Il fit connaître que trois sections nouvelles avaient été fondées pendant l'exercice écoulé, dont deux déjà participeraient aux concours.

Le procès-verbal de Wald-Rüti ne donna lieu à aucune remarque, tandis que le rapport annuel fut complété et rectifié en quelques petits détails. L'assemblée approuva sans discussion les comptes de caisse; les nouveaux reviseurs de compte sont Lausanne et St-Gall.

Après qu'il fut décidé qu'en 1919 il n'y aurait pas de concours, Lucerne fut élue section directrice pour 1918/19; en outre elle se chargea de la prochaine assemblée des délégués. La proposition de Bâle demandant que le commandement des écoles de recrues sanitaires fît remettre les contrôles d'hommes au Comité central, afin que celui-ci puisse engager les jeunes gens à faire partie de notre société, aboutit à l'autorisation donnée à la section de Bâle de copier lesdits contrôles et les adresser ensuite au Comité central. Le Dr Narbel-Vevey qui avait donné sa démission comme membre du jury fut élu membre honoraire en reconnaissance des signalés services qu'il a rendus à l'association centrale. A sa place on nomma le prem.-lieut. Messerli-Lausanne. Avant de clore la séance, le président recommanda chaudement la collecte nationale pour les soldats nécessiteux.

Dimanche, à 5 h. du matin, les *concours* commencèrent, dirigés par le lieut.-colonel Riggenbach. La marche était excellente, les résultats réjouissants. Outre le colonel Bohny, le médecin de l'armée nous a honorés de sa visite. Comme le programme et les sujets de concours ont déjà été publiés dans ce périodique, il faut seulement indiquer les *résultats* proclamés par le jury. 12 sections avec 128 hommes prirent part au concours. Grâce aux nombreux donateurs généreux, chaque participant a pu recevoir un souvenir. Les sections se classèrent comme suit:

	Section	Catégorie	Hommes		Points
1°	Bâle	A,	31,	moyenne	55,46
2°	Lausanne . .	C,	7,	»	55
3°	Liestal	B,	14,	»	53,93
4°	Lucerne . . .	B,	11,	»	51,09
5°	Aarau et env.	B,	6,	»	50,33
6°	Hérisau . . .	B,	9,	»	48,33
7°	Suhrental . .	B,	7,	»	48,38
8°	St-Gall	B,	14,	»	46,85
9°	Thurgovie . .	C,	2,	»	46,50
10°	Fricktal . . .	B,	5,	»	45,83
11°	Coire et env.	B,	10,	»	45,10
12°	Zurich	B,	12,	»	43,66

Le premier challange (coupe en argent) fut adjugé à la section de Bâle, le second (bas-relief représentant les trois généraux

suisses, don de la section de Lausanne) à la section de Liestal. Lausanne eut un gobelet (don de Zurich); les trois premières sections reçurent en outre un diplôme chacune; les diplômes ultérieurs furent décernés aux sections de Lucerne, d'Aarau et de Hérisau.

Premier lauréat avec la moyenne de 59 points: Hunziker Jean, St-Gall; second, moyenne 58: Mahrer Jean, Liestal; Tschudin Arthur, Liestal; Delacrausaz Paul, Lausanne; Schäfer Hugo, Liestal; Gysin Hans, Liestal; Baumgartner Fritz, Liestal. — Quant aux expériences faites avec les sujets, leur exécution et leur taxation (?), les sections ont été invitées à faire parvenir leur rapport au Comité central nouveau qui rédigera un règlement spécial pour la seconde mise en pratique des concours.

L'assemblée des délégués de même que les concours ont suivi un cours satisfaisant et resteront un souvenir agréable pour les participants. *W. Tschudin.*

Les bains chauds au Japon

« L'eau est la passion des Japonais », a dit Edmond de Goncourt. En effet, il n'en est pas, qu'il soit mendiant ou grand seigneur, qui ne prenne au moins un bain chaud par jour. Car ce n'est pas seulement, pour le Japonais, un moyen de propreté, mais un sédatif, un tonique contre la fatigue. C'est encore un puissant remède. Il est pris à une haute température, jusqu'à 50 degrés; un Européen regarderait comme un supplice un tel bain, qui lui congestionne la peau et peut même provoquer un érythème. Mais cette habitude de l'eau chaude, raconte le docteur Michaut, qui a vécu plusieurs années en Extrême-Orient, a amené chez les Japonais un endurcissement de la peau qui les cuirasse contre l'impression du froid.

Cet auteur a même cru trouver une relation de cause à effet entre l'usage journalier des bains chauds et la rareté bien connue des affections rhumatismales au Japon. Dans ce pays, où les changements de température sont extrêmement brusques, même en l'espace d'un jour, n'est-il pas extraordinaire d'observer une absence quasi absolue du rhumatisme articulaire aigu?

Le bain chaud des Japonais n'exige pas une installation compliquée. La baignoire consiste en un baquet en bois où l'eau est chauffée par un foyer latéral. On s'y asseoit et la tête seule dépasse. Ce baquet se trouve dans la cabane du paysan comme dans la boutique du marchand, dans l'habitation du bourgeois comme dans l'échoppe de l'artisan. Quand la chambre est trop petite, on le porte dans la cour ou dans la rue, et c'est là qu'on prend son bain.

A ces établissements sont attachés des masseurs, des pédicures spécialistes qui sont de véritables artistes. Un grand nombre de masseurs sont aveugles, ce qui ajoute à la délicatesse de leur doigté. Ils parcourent les villes en jouant d'une flûte à deux chalumeaux pour appeler leurs clients.

Le massage est de pratique courante en Extrême-Orient. On y recourt pour oublier une fatique, pour guérir une migraine, une constipation.

Les Japonais ont étonné l'Europe par leur art, puis par leurs victoires. Nous avons encore beaucoup à apprendre d'eux. Les bains chauds de 43 à 45 degrés pourraient être plus souvent ordonnés par nos médecins; s'ils sont interdits aux cardiaques, les arthritiques et les rhumatisants en retireraient un grand avantage.

Dr Félix Regnault.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)